Numéro 5 - Janvier 2011

L'écho côtier
de l'outre-mer



Actuellement : 155 sites et 25 656 hectares préservés par le Conservatoire du littoral en outre-mer

Conservatoire du littoral

Le domaine terrestre et maritime placé sous la protection du Conservatoire du littoral, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer, s'étend aujourd'hui sur 138 000 hectares et sur 1 200 kilomètres en linéaire de littoral.

Sommaire

DÉLÉGATION OUTRE-MER 03
• Les sentiers se prolongent au-delà des océans
• Promenades virtuelles en outre-mer
• La délégation outre-mer se consolide

POLYNÉSIE FRANCAISE 04
• Une visite polynésienne grandeur nature

SAINT-PIERRE ET MIQUELON 05
• Regards sur le Grand Barachois
• Un gestionnaire à Miquelon

SAINT-MARTIN 06
• Inauguration opinée à Pinel
• Le domaine public rendu au public

SAINT-BARTHÉLEMY 08
• Un projet phare autour du phare à Gustavia

GUADELOUPE 09
• Des projets pharaoniques qui menacent la mangrove, ça existe encore !
• «Il faut sauver Jarry»
• Laver la mer et la terre à Vieux-Habitants
• Saint-Louis de Marie-Galante s'implique

MARTINIQUE 11
• Le Diamant, comme si vous y étiez
• Grande Anse des Salines, les travaux démarrent
• Une habitation sucrière enfouie
• Ilet Boisseau, une histoire d'oiseaux

GUYANE 13
• Guérison des vestiges aguerris du médecin Artur
• Cayenne par le sentier des douaniers
• Adapter les formations des gardes à leurs besoins

MAYOTTE 15
• Les rats des îles et les paille-en-queue
• Premier parcours découverte des zones humides de Mayotte
• Arrière plage de Moya: des aménagements mal compris
• Première acquisition de vestiges historiques à Mayotte

LA RÉUNION 17
• Littoral de Trois Bassins, une remorque photovoltaïque
• Un projet écologique sur les gravières de l'étang du Gol
• Il faut sauver le bois d'Ortie et son papillon de l'extinction !



Année de la biodiversité, puis année des outre-mer : un souffle très stimulant pour le Conservatoire.

L' « Année internationale de la biodiversité » s'achève au Conservatoire du littoral sur un bilan positif et laisse la place à l' « Année des outre-mer ». Ainsi, pour le Conservatoire, 2011 sera une année d'attention redoublée à la préservation des sites dont il est propriétaire ou affectataire outre-mer et à la biodiversité dont ils sont l'écrin. La fonction de propriétaire exercée par l'établissement sur les terrains les plus précieux ou les plus menacés du littoral doit les préserver définitivement de toute artificialisation ou utilisation non respectueuse de leur valeur écologique et paysagère, culturelle et patrimoniale aussi. Le Conservatoire répare les dégradations qu'ils ont pu subir, veille à leur intégrité, les ouvre au public tout en régulant la fréquentation qu'ils attirent et, surtout, permet aux connaissances de progresser sur leurs caractéristiques propres, la flore et la faune qui y prospèrent, leur fonctionnement écologique, leurs apports à la vie naturelle et leur vulnérabilité aux interventions humaines proches ou lointaines, de court ou de long terme.
Les affectations de mangroves, de forêts marécageuses, de falaises et de récifs coralliens au Conservatoire vont se poursuivre. Le Conservatoire devient ainsi un responsable majeur de la protection et de la connaissance des zones humides d'outre-mer.
Sous l'impulsion de son ministère de tutelle et en partenariat avec l'Office national des forêts, il veillera aussi à ce que l'aménagement du sentier du littoral, dont l'application outre-mer a fait l'objet du décret du 28 octobre 2010, constitue un nouvel atout de la valorisation des rivages pour la satisfaction des populations locales et des visiteurs.
De manière cohérente avec ce qui précède, l'année de l'outre-mer sera celle de la consolidation de l'équipe de la délégation des rivages d'outre-mer du Conservatoire, grâce à la création, très attendue, de postes permanents dans ses « antennes ».

Bonne année des outre-mer ! Faites part à la délégation de vos idées et de vos projets : l'Écho Côtier a l'intention d'ouvrir une tribune d'échanges en 2011 !

Yves Colcombet
Directeur du Conservatoire du littoral

Les sentiers se prolongent au-delà des océans...



Vue sur le sentier du littoral, en Guyane

Offrir d'accéder à tous les rivages, supprimer les plages privées, permettre de longer la mer étaient les ambitions fixées en 1976 puis en 1986 par le gouvernement en adoptant pour la métropole, les servitudes piétonnes longitudinales aux rivages puis transversales. Ces dispositions n'avaient alors pas été prévues pour l'outre mer, privant les DOM de sentiers littoraux et souvent de politique de valorisation des rivages. Après de longues années de négociation, puisque le Conservatoire avait obtenu le soutien des maires de l'outre-mer dès 1998, le décret correspondant a été signé le 28 octobre 2010. Il avait été repris comme l'une des mesures des Grenelle environnement et mer. La servitude étant instituée, les sentiers correspondants peuvent maintenant être ouverts et aménagés, dans le cadre de réflexions concertées entre les collectivités, les services de l'Etat et les établissements publics. Les sentiers littoraux déjà aménagés par l'ONF et le Conservatoire du littoral sur les Forêts domaniales du littoral et les 50 pas géométriques seront ainsi étendus et raccordés entre eux. Les nouveaux services déconcentrés de l'Etat chargés du littoral, aux termes de la réforme d'organisation qui entre en vigueur le 1er janvier 2011 outre-mer, seront chargés de mettre en œuvre ce décret.

Promenades virtuelles en Outre-mer

Difficile de visiter en quelques heures tous les sites du Conservatoire en outre-mer ; C'est désormais possible en quelques minutes et en quelques clics sur le site internet du Conservatoire. D'année en année, le Conservatoire du littoral protège de plus en plus de sites littoraux. Il les rend accessibles à tous, mais n'actualisait pas l'information sur le site internet national. Depuis 2003, date de la création du site, tellement de choses se sont passées en outre-mer qu'il était devenu indispensable de reprendre la totalité de l'information. C'est Amélie Laigo qui s'en est chargée, pendant trois mois. Elle s'est attachée à actualiser la présentation de tous les sites protégés en outre-mer. Pour les connaître, il suffit de taper **www.conservatoire-du-littoral.fr**, rubriques « Rivages de l'Océan Indien » et « Rivages français d'Amérique ».



Tous les sites du Conservatoire du littoral sur son site internet

La délégation outre mer se consolide...

À la tête de l"antenne de Guyane, Catherine Corlet remplace Guy Bonnemaison, nouvellement retraité. Cette Guyanaise d'origine, de formation juridique, a pris ses fonctions, début novembre. Elle a participé à la création du parc amazonien de Guyane, au sein duquel elle a travaillé une dizaine d'années. Depuis le 1er décembre, Marie Ly occupe le poste de chargée de mission à l'antenne de La Réunion. Nicolas Boulard occupe ce même poste, à l'antenne de Martinique, depuis le 1er janvier 2011. Béatrice Galdi, également chargée de mission, est attendue à l'antenne de Saint-Martin, à partir du 1er février 2011, en remplacement de Marion Péguin. Cette dernière a rejoint le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature, à Paris. Eliot Besson, enfin, est recruté en CDD de quatre mois en Polynésie française, pour travailler avec le gouvernement de la Polynésie et l'Agence des aires marines protégées à la création d'un Conservatoire polynésien, dans le cadre d'un GIP.

Polynésie

e.besson@conservatoire-du-littoral.fr
Chargé de mission vacataire : Eliot Besson

Une visite polynésienne grandeur nature

Le projet de création du Conservatoire polynésien des espaces gérés (CPEG) - inscrit dans le Grenelle de la Mer de la Polynésie - devrait se concrétiser en 2011, avec la création d'un groupement d'intérêt public associant les ministères polynésiens concernés, le Conservatoire du littoral et l'Agence des aires marines protégées. Le lundi 15 novembre 2010, une délégation polynésienne a été accueillie à la Corderie royale, à Rochefort. Le lendemain, cette délégation, composée de Temauri Foster, ministre des ressources maritimes ; Terena Hargous, conseillère technique auprès du ministre de l'environnement ; Tekau Frère, conseillère technique auprès du ministre de l'aménagement du territoire ; Sophie-Dorothée Duron, responsable de l'antenne polynésienne des aires marines protégées et Eliott Besson, vacataire pour le Conservatoire du littoral en Polynésie, a assisté au deuxième colloque national sur les aires marines protégées, à La Rochelle. A Quiberon, le jeudi, la délégation a découvert sur le terrain les actions du Conservatoire et a bénéficié d'une présentation des programmes de préservation et de valorisation de ces rivages. Eliott Besson a terminé son séjour par une formation avec ses collègues de la délégation outre-mer à Caen.



La délégation polynésienne a été reçue par l'équipe du Conservatoire du littoral, à la Corderie royale

Saint-Pierre et Miquelon

spm@conservatoire-du-littoral.fr
05 08 41 54 40
Responsable de l'antenne : Marjorie Jouglet

Regards sur le Grand Barachois

Depuis l'isthme de Miquelon-Langlade, un sentier permet de se rendre à l'Observatoire de la lagune du Grand Barachois. On peut y contempler plusieurs centaines de phoques qui se prélassent à marée basse sur les bancs de sable en été... C'est aussi l'occasion d'observer discrètement de nombreuses espèces d'oiseaux, comme des limicoles en été et des canards en hiver. Ce sentier longe la rive sud du Grand Barachois, entre le cordon des dunes vallonnées des Buttereaux et le goulet de Langlade. Il va prochainement faire l'objet d'améliorations pour le confort et la sécurité des promeneurs. Il sera balisé par des bornes pédagogiques qui feront référence à un livret destiné à apporter aux promeneurs des informations sur la faune et la flore riches et variées de ces milieux naturels. Les travaux seront financés par le Conservatoire du littoral et le ministère de l'écologie.



L'observatoire de la faune

Un gestionnaire à Miquelon...

Recruté par la commune de Miquelon-Langlade, Idir Alliche est arrivé en décembre 2010 sur l'isthme, afin de mettre en œuvre le plan de gestion de cet espace protégé. Depuis les dernières acquisitions du Conservatoire du littoral, au printemps 2010, le site de l'isthme de Miquelon-Langlade s'étend sur une superficie de 1161 hectares et mérite une attention permanente. Le plan de gestion sera validé à l'occasion de la première réunion du comité, qui rassemble tous les acteurs du site, parmi lesquels les propriétaires fonciers, les associations d'usagers, les élus territoriaux et les représentants des administrations.

Sur le terrain, il s'agira principalement pour Idir Alliche de poursuivre la préservation des milieux naturels, de les mettre en valeur, de mettre en place des suivis scientifiques, mais aussi d'animer le site, en assurant, par exemple, l'accueil des groupes scolaires. C'est donc sur l'isthme que nous aurons le plaisir de le rencontrer.

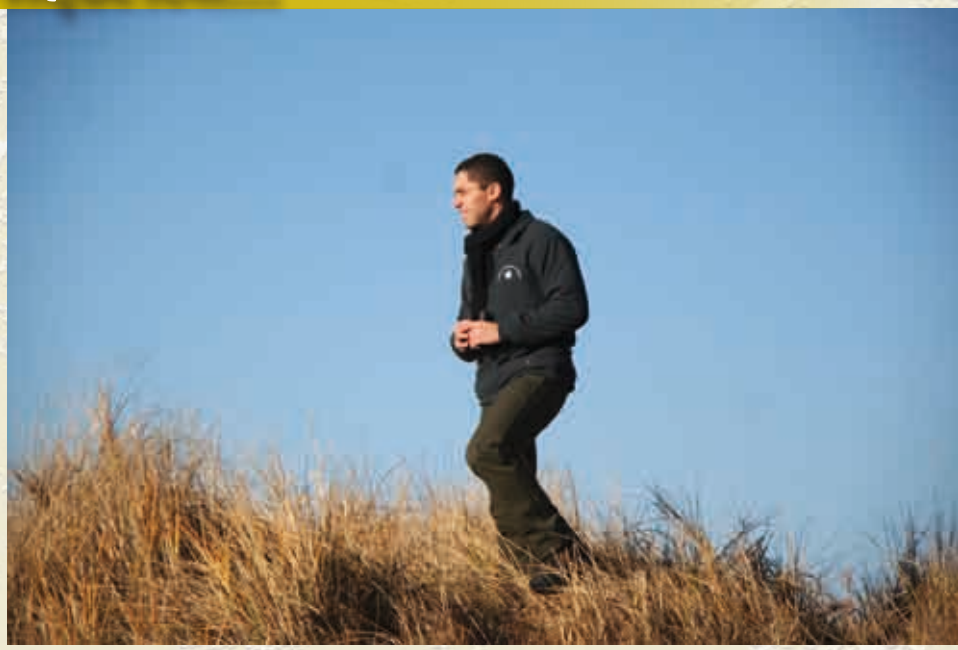

Idir Alliche, premier garde du littoral de Saint-Pierre-et-Miquelon



Saint-Martin

saint-martin@conservatoire-du-littoral.fr
05 90 29 09 72
Responsable de l'antenne : Romain Renoux
Chargée de mission : Béatrice Galdi

Inauguration opinée à Pinel

Yves Colcombet a visité pour la première fois l'île de Saint-Martin et les actions engagées sur le domaine protégé du Conservatoire et géré par la Réserve naturelle, le 17 décembre 2010. Avec le préfet et le président de l'association de gestion de la réserve naturelle, le sentier de découverte de l'îlet Pinel a été inauguré. Divers équipements informatifs et ludiques sont à la disposition des usagers du sentier, qui enrichissent ainsi leurs connaissances sur la géologie, les tortues marines, les récifs coralliens, les herbiers et la forêt littorale de la plage. Cet aménagement de découverte vient compléter le sentier sous-marin et la requalification environnementale des deux restaurants installés historiquement sur l'îlet. Ce projet de valorisation de l'îlet est un pari innovant, où sont conciliés tourisme et préservation, dans l'intérêt du développement économique et des générations futures de Saint-Martin.



Romain Renoux, le directeur de la Réserve naturelle de Saint-Martin, présente les aménagements du Conservatoire du littoral au préfet Jacques Simonnet et au directeur du Conservatoire du littoral, Yves Colcombet

Le domaine public rendu au public

Le 4 septembre 1995, le cyclone Luis mettait à mal toute l'île de Saint-Martin. Les toits s'envolaient et des centaines de voiliers étaient transformés en épaves. L'un de ces bateaux, échoué sur le rivage de la baie de l'Embouchure, fut mis au sec par son propriétaire, qui décida d'en faire sa résidence principale, sur le domaine public qui appartient dorénavant au Conservatoire du littoral, depuis le 5 septembre 2003. La Réserve naturelle, gestionnaire des terrains, a tenté à plusieurs reprises de régler cette infraction à l'amiable, mais en vain. Le 1er décembre 2009, la Réserve a adressé un courrier au propriétaire, le mettant en demeure de libérer les lieux dans un délai d'un mois. Ne constatant aucune réaction, un garde de la Réserve a dressé un procès-verbal de grande voirie pour occupation illégale du domaine public, le 4 juillet 2010. Le Conservatoire du littoral a alors saisi le tribunal administratif de Basse-Terre et attend le jugement pour remettre en état ce site naturel protégé et le rendre accessible à tous.



Ce voilier occupe le domaine public depuis septembre 1995

Une procédure identique a été mise en action sur l'îlet Pinel, à l'encontre de l'exploitant du restaurant The Key, construit illégalement sur une parcelle confiée au Conservatoire du littoral depuis le 28 septembre 2004. Un premier courrier de mise en demeure avait été remis le 23 novembre 2009 à l'exploitant de ce restaurant de plage. Un procès-verbal a été dressé le 4 juillet 2010 et transmis au tribunal administratif de Basse-Terre. Parallèlement, pour infraction au code de l'urbanisme, un jugement du tribunal administratif de grande instance de Basse-Terre est intervenu le 5 octobre 2010. Il ordonne la démolition du restaurant sous astreinte de 50 euros par jour de retard. La démolition est imminente.



Le restaurant The Key, construit illégalement sur une parcelle confiée au Conservatoire du littoral



Saint-Barthélemy

saint-barth@conservatoire-du-littoral.fr
05 90 27 88 18
Responsable de l'antenne :
Franciane Le Quellec
Chargée de mission : Béatrice Galdi

Un projet phare autour du phare à Fort Gustaf III



Vue du Fort Gustaf III sur la rade de Gustavia

Le 20 juillet 2010, la Réserve naturelle de Saint-Barthélemy et le Conservatoire du littoral ont été invités par les élus du Conseil territorial de Saint-Barthélemy pour présenter leurs actions et projets. Les élus ont découvert avec intérêt le projet de parcours botanique planifié autour du Fort Gustaf III. Le phare et le fort, jouxtant la station de Météo France, offrent des panoramas magnifiques sur la rade de Gustavia et ses îlets. Cet aménagement de valorisation du patrimoine historique et naturel sera conçu par Jean-Philippe Thoze, créateur des jardins martiniquais de Balata et de l'Habitation Anse Latouche. Il a d'ores et déjà présenté les premiers plans d'aménagement de cet espace, où l'on pourra découvrir de nombreuses espèces représentatives de la flore locale. Une attention particulière sera accordée aux plantes médicinales que les habitants de l'île utilisaient quotidiennement jusque dans les années soixante, avant l'avènement du tourisme international.

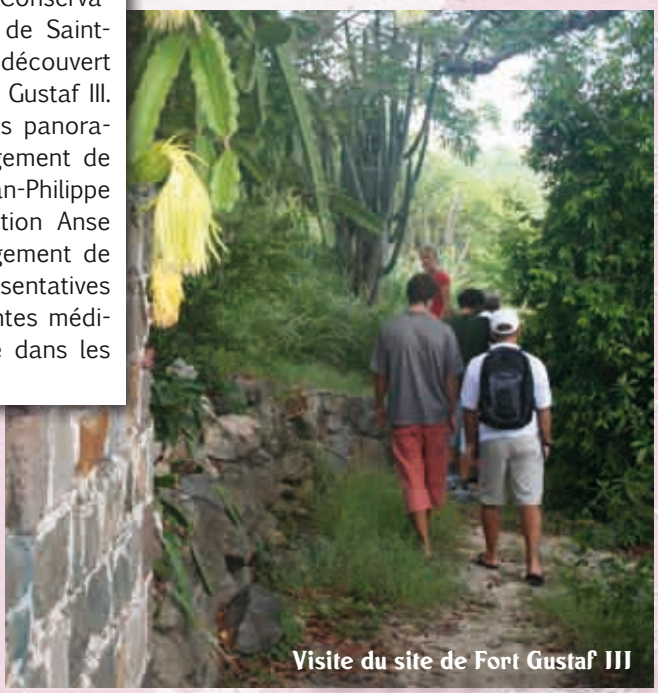

Visite du site de Fort Gustaf III



Le projet de jardin botanique élaboré par Jean-Philippe Thoze

Le projet est soutenu par le vice-président Yves Gréaux, attaché à la conservation du patrimoine culturel, ainsi que par le sénateur Michel Magras, passionné de botanique et auteur de plusieurs ouvrages dédiés à la flore de son île. L'ensemble des élus ont manifesté leur intérêt à travailler avec le Conservatoire du littoral sur ce projet, qui, avec l'aménagement du Fort Karl, dotera l'île d'un nouveau site écotouristique aux portes d'entrée du port de Gustavia.

Guadeloupe

guadeloupe@conservatoire-du-littoral.fr
05 90 81 04 58
Responsable de l'antenne : Gérard Berry
Chargés de mission: Didier Lambert et Stéphane Guyot

Des projets pharaoniques qui menacent la mangrove, cela existe encore !


Grand-Baie

Située sur la commune du Gosier, Grand'Baie est une vaste zone de mangrove, de marais et de lagunes. Cette zone humide qui présente des risques de submersion, est classée en zone rouge dans le Plan de Prévention des Risques et jusqu'à présent est inscrite en espace naturel remarquable. Pourtant cet espace naturel est encore menacé de remblaiement au profit d'un projet de complexe touristique : marina de 700 bateaux, golf, casino, commerces, 300 appartements en para hôtellerie et 700 logements de différents types... La remise en gestion des 50 pas géométriques au Conservatoire du littoral, le 15 mars 2010, a scellé la première étape de la protection de ce site. Il existait un réel risque que ce projet soit inscrit au SAR-SMVM (Schéma d'aménagement régional) malgré l'avis défavorable des services de l'Etat, ce qui aurait rendu cette zone constructible, selon les dispositions spécifiques de la loi littoral en outre-mer. Le 27 octobre 2010, pour renforcer la protection définitive de cette mangrove, le conseil d'administration du Conservatoire a validé une extension du périmètre d'intervention du Conservatoire.

« Il faut sauver Jarry »

Dans le cadre du programme Interreg IV Caraïbes pour la protection et la restauration des zones humides littorales caribéennes, l'ONF assure la maîtrise d'ouvrage de deux projets associant des terrains du Conservatoire du littoral: à Jarry et à Golconde. Jarry abrite l'une des plus grandes zones d'activité commerciale et industrielle de France. Cette ZAC jouxte 150 hectares de forêt marécageuse et de mangrove. En partenariat avec l'ONF, la DDE, la DIREN et la commune de Baie-Mahault, le projet consiste à délimiter la zone humide afin d'éviter empiètement ou remblaiement depuis la ZAC. Le film « Il faut sauver Jarry » sera diffusé en début d'année sur une chaîne régionale. L'idée est de sensibiliser le public à la nécessité de préserver cette mangrove, soumise à de multiples pressions humaines. À Golconde, sur la commune des Abymes, des arbres de forêt marécageuse ont été plantés au printemps 2010. Cette expérimentation est pilotée par l'Université Antilles-Guyane. Elle doit permettre d'étudier la dynamique de repeuplement du Mangle médaille (Pterocarpus officinalis) dans des milieux ouverts anciennement boisés. Les résultats contribueront à mieux connaître les potentialités de restauration des forêts dégradées.


La forêt marécageuse et la mangrove, à deux pas de la ZAC de Jarry


Expérimentation de semis et de plantations de Mangle médaille dans cet enclos

Laver la mer et la terre à Vieux-Habitants

Comme chaque année, la DIREN de Guadeloupe, secondée par l'Ecole de la mer, a orchestré la journée régionale de nettoyage du littoral et des fonds marins. Avec l'appui de nombreux partenaires, le nettoyage a concerné les plages les plus polluées... qui sont aussi souvent les plus fréquentées. Ce dimanche 3 octobre, sur le site de Mamalier, à Vieux-Habitants, 42 bénévoles de la commune de Vieux-Habitants, de l'Organisation des guides de montagne de la Caraïbe, des associations Verte Vallée, Gwad An Ba Bwa et Guadeloupe Autrement, de l'ONF et du Conservatoire du littoral, ont consacré leur journée à remplir des sacs de déchets divers et variés. La même opération s'est déroulée sur les fonds marins, grâce à la participation des clubs de plongée. La plage de l'étang, dotée d'une aire de pique-nique très fréquentée, a été passée au peigne fin et ses abords débroussaillés, grâce au matériel mis à disposition par Verte Vallée. Cette opération de nettoyage s'est bien sûr déroulée dans la bonne humeur et avec beaucoup de bonne volonté des uns et des autres. La bonne nouvelle, c'est que chaque année le volume de déchets diminue : 3 camions et 2 véhicules 4x4 ont tout de même été nécessaires pour tout évacuer !





Marie-Galante

Saint-Louis de Marie-Galante s'implique

En juillet 2010, à Marie-Galante, la commune de Saint-Louis et le Conservatoire du littoral ont signé la première convention de gestion de l'île. La gestion des 150 hectares protégés par le Conservatoire est ainsi confiée à la commune qui prévoit de recruter des gardes du littoral. La commune s'implique aussi sur les projets d'aménagement du Conservatoire. Pour améliorer l'accueil des visiteurs sur les plages protégées, de nombreux chantiers seront prochainement lancés. C'est le cas de la plage Moustique où une seconde tranche de travaux à l'Anse de Mays est prévue pour améliorer et ombrager l'aire naturelle de stationnement. Aussi, le site de Vieux-Fort qui abrite en arrière-plage la plus grande mangrove de l'île (122 hectares), fait l'objet d'une réflexion d'aménagement pour limiter l'érosion littorale de la plage et pour préserver et valoriser la zone humide en proposant un accueil des visiteurs axé sur l'histoire et la nature de ce site. Vieux-Fort tire en effet son nom du premier village créé par les colons français en 1648, avant leur massacre par les Caraïbes en 1653. Le développement de l'écotourisme sur ce site contribuera à faire connaître ce patrimoine naturel chargé d'Histoire...





Un meilleur accueil pour les visiteurs

Martinique

martinique@conservatoire-du-littoral.fr
05 96 63 84 40 / 05 96 53 59 24
Responsable de l'antenne : Marie-Michèle Moreau
Chargés de mission : Elodie Delrieu, Nicolas Boulard

Le Diamant, comme si vous y étiez

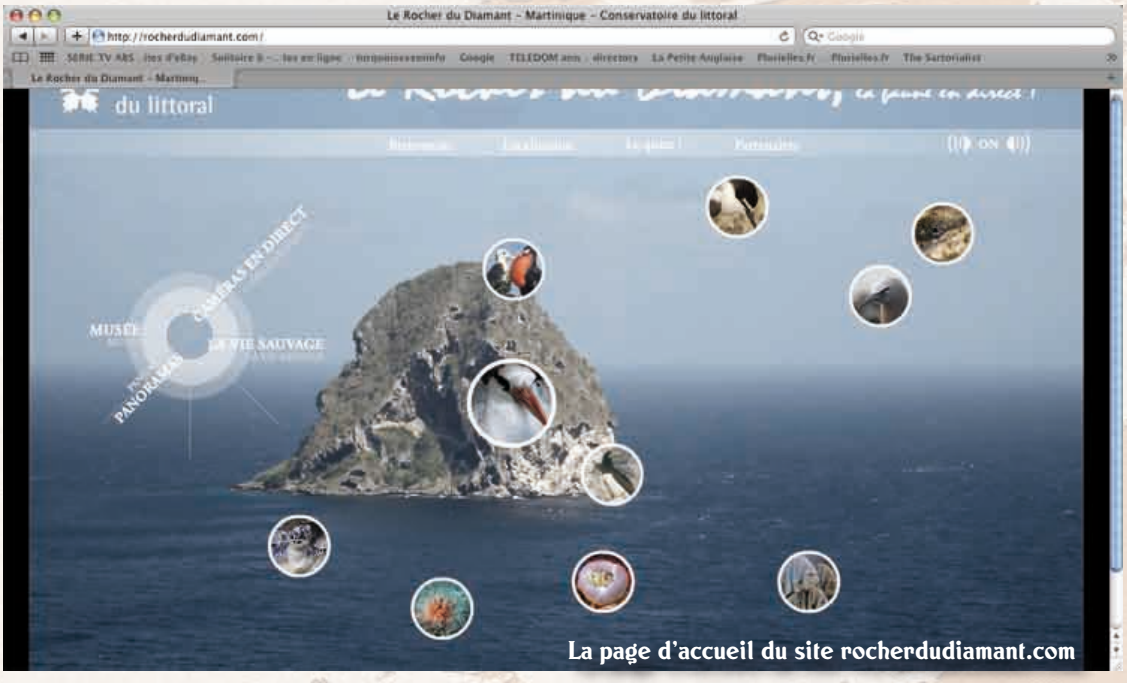

La page d'accueil du site rocherdudiamant.com

Rendez-vous sur la nouvelle version du site www.rocherdudiamant.com, aux couleurs du Conservatoire du littoral, et laissez-vous surprendre par le chant des oiseaux et le clapot des vagues. Sous la houlette de Rodolphe Terry, le site a récemment fait l'objet d'une refonte complète, grâce aux compétences du webmaster Guillaume Smagghe. Souris en main, explorez ce joyau et admirez les oiseaux qui le fréquentent et nidifient dans ses anfractuosités. Découvrez le Diamant sous toutes ses facettes en cliquant sur «panoramas», explorez la grotte où la Royal Navy avait installé un hôpital militaire pendant son occupation du rocher, de janvier 1804 à juin 1805, ou encore visitez le musée. Vous y apprendrez les détails de cette surprenante épopée. Les téléchargements sont rapides et chaque page suscite l'envie d'aller tourner la suivante. Enfin, vous pourrez observer les oiseaux en direct, grâce aux caméras installées sur place ! Problème technique... Le cyclone a endommagé trois caméras, qu'il conviendra de remplacer rapidement. Ce sera l'occasion d'installer aussi une caméra sous-marine, pour explorer poissons et coraux...

Grande Anse des Salines
Les travaux démarrent...

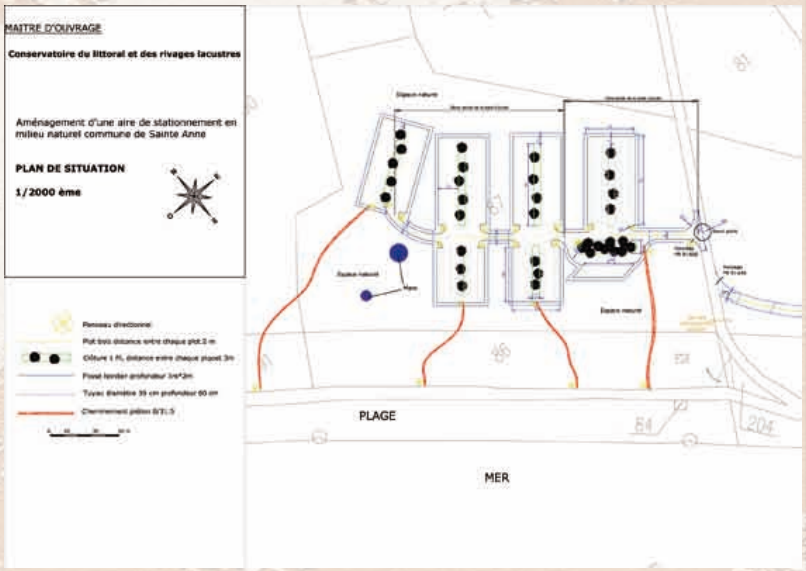

Les plans du projet d'aire de stationnement

Comme prévu, le Conservatoire du littoral a consigné les 4 M€ correspondant au montant des indemnités fixé par le tribunal pour l'expropriation des parcelles qu'il a acquises sur le site naturel des Salines. Cette procédure lui permet de prendre possession des quatre-vingts hectares de terrain et de commencer les aménagements. Le permis d'aménager a été instruit en novembre 2010 et le marché de travaux a été engagé pour l'aménagement d'une aire naturelle de plus de 500 stationnements en arrière de la plage. Cette plage subit actuellement une affluence touristique non maîtrisée, qui se traduit par des stationnements anarchiques en bordure de mer au détriment de l'agrément du site, de ses équilibres naturels, des pontes de tortues et de la sécurité. Les travaux, cofinancés par l'Europe, démarrent donc après la saison des pluies pour mieux réussir en période plus sèche. Pendant ce temps, à quelques centaines de mètres, le parcours de découverte situé sur l'Etang des salines fait le plein de visiteurs. 35 000 personnes ont été comptées en un an à l'aide d'un éco-compteur dissimulé dans le platelage. Parmi les contentieux engagés, la cour d'appel de Fort-de-France déterminera, en janvier 2011, si le prix consigné doit être revu.



Une habitation sucrière enfouie

Acquis par le Conservatoire du littoral en 1999, le site de Fond Moulin et son ancienne habitation feront prochainement l'objet de travaux de conservation et de restauration. En octobre et novembre dernier, à la demande de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un archéologue de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a procédé à une campagne de fouilles, indispensable préalable aux travaux annoncés. Les fouilles ont permis la découverte de nombreux éléments en pierre, confirmant l'importance considérable de cette habitation à son époque. Des sols pavés datant de la fin du XVIIIème ou du début du XIXème siècle, enfouis à seulement une dizaine de centimètres de profondeur, ont été mis à jour, ainsi qu'un seuil imposant, un long mur arrondi appartenant peut-être à un moulin à bétail, des trottoirs et les éléments d'un grand bâtiment composé de plusieurs pièces. La prochaine étape consistera à engager les travaux de conservation et de restauration de l'habitation, avec la coopération d'un archéologue et de la DRAC.



La campagne de fouilles d'archéologie préventive a été fructueuse sur le site de Fond Moulin

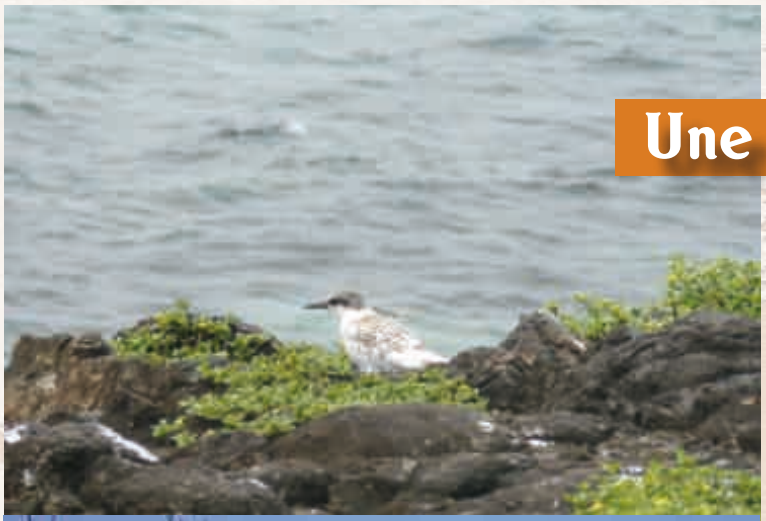



Inhabité, l'îlet Boisseau est un site de nidification idéal pour les Sternes de Dougall

Ilet Boisseau
Une histoire d'oiseaux

À l'Est de la Martinique, au large de la commune du Robert, l'îlet Boisseau est un îlet rocheux inhabité recouvert de végétation. Son accès difficile préserve sa tranquillité et constitue une zone idéale de repos et de nidification pour les oiseaux migrateurs venus passer l'hiver sous les tropiques. Et tout irait pour le mieux si quelques rongeurs – probablement des rats, comme en attestent les déjections ramassées sur le sol – ne s'attaquaient aux couvées et aux oisillons, dont ils raffolent. Ces prédations mettent en danger la présence des espèces et tout particulièrement des Sternes de Dougall, comme ont pu le constater des ornithologues en mission sur le site. L'espèce, totalement protégée, est en voie de disparition, et son nid, bâti sur le sol, est une proie facile pour les prédateurs. À la demande de la commune du Robert et des naturalistes, le Conservatoire du littoral a organisé une campagne de dératisation en novembre et en décembre, à l'aide de pièges et de poison. Des piégeages ont également eu lieu sur le très touristique îlet Madame, situé à quelques brasses de l'îlet Boisseau, afin de mesurer la pression exercée par les rongeurs. Ceux-ci trouvent toujours quelques reliefs de pique-nique à se mettre sous la dent sur l'îlet Madame, mais n'hésiteraient pas à se jeter à l'eau pour rallier l'îlet Boisseau et ses couvées....



Guyane

guyane@conservatoire-du-littoral.fr
05 94 28 72 81
Responsable de l'antenne : Catherine Corlet
Chargé de mission : Mathieu Entraygues
Adjointe administrative : Lauriane Décembre

Guérison des vestiges du médecin Artur

Les ruines de l'habitation coloniale du docteur Artur, médecin du roi en Guyane de 1736 à 1771, ont accueilli un nouveau chantier de formation et d'insertion. Tous les murs ont été consolidés, les terrasses restaurées et l'on comprend davantage aujourd'hui à quoi ressemblait ce site historique... Ce chantier de réhabilitation a été conduit sous la houlette de l'association CHAM : le chantier de réinsertion a permis à une quinzaine de jeunes en difficulté de renforcer leurs compétences en réhabilitation de bâtiments historiques et de contribuer à la valorisation du patrimoine bâti de Guyane.





De gauche à droite : M. Verrot (ABF), Mathieu Entraygues (Cdl), Catherine Corlet (Cdl), un encadrant Cham, deux jeunes ayant suivi le chantier formation, M. Colardel (DRAC), un autre jeune du chantier, Yves Delecroix (gestionnaire du site), Joel Duchitel (association ROZO)

Cayenne par le sentier des douaniers



Vue sur le sentier littoral de la presqu'île de Cayenne

Afin de rendre le littoral accessible à tous, le décret du 28 octobre 2010 va permettre d'aménager le fameux « sentier des douaniers ». Dès lors, la commune de Cayenne, gestionnaire des terrains du Conservatoire, a engagé avec la DDE et le Conservatoire du littoral une réflexion pour aménager le sentier sur tout le linéaire côtier de sa commune. Dans ce but, des travaux d'aménagement sont nécessaires sur plusieurs kilomètres, le long de la presqu'île de Cayenne. La première étape sera de relier les sentiers déjà aménagés par le Conservatoire du littoral : Pointe Buzaré, colline de Montabo, anse de Montabo et Mont Bourda. Cette volonté de la collectivité de tourner la presqu'île de Cayenne vers la mer, en totale adéquation avec les objectifs du Conservatoire, répond à une demande forte de la population qui apprécie les sentiers existants, comme le prouvent les 30 000 visiteurs empruntant chaque année le sentier de Montabo. Concrètement, la première phase va consister à relier la place des Amandiers à la Pointe Buzaré. Cette place bénéficiera d'un éclairage intégré destinée à sécuriser et à mettre en valeur ce site magnifique mais trop peu connu. Il est également prévu d'y aménager un auditorium en pierre, pour accueillir certaines manifestations culturelles. Tout au long de ce projet, le Conservatoire du littoral apportera son expertise et ses conseils pour la gestion des écosystèmes et la valorisation du littoral.

Adapter les formations des gardes à leurs besoins

En octobre et novembre 2010, deux formations ont été délivrées aux gestionnaires guyanais : une formation en commissionnement et une formation « faune et flore ». Ce second stage permettra aux gardes du littoral d'intervenir chaque fois qu'ils sont confrontés à une problématique de prélèvement ou de dégradation d'espèces végétales ou animales dans un espace protégé. Les stages ont été financés par le programme TE ME UM de professionnalisation des gestionnaires d'espaces naturels d'outre-mer. Parallèlement, le Conservatoire du littoral souhaite accompagner au mieux la formation des gardes du littoral, en fonction des compétences et des expériences de chacun. L'idée est de créer des équipes pluridisciplinaires, de valoriser les missions de chaque garde et d'agir plus efficacement sur le terrain. Une juriste a été sollicitée afin d'identifier les besoins en formation, avec l'assistance d'un naturaliste. Elle est chargée d'établir un plan de formation adapté, en partenariat avec le Centre de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT). Ce plan sera rendu public en janvier 2011.



Mayotte

mayotte@conservatoire-du-littoral.fr
02 69 62 31 06
Chargé de mission : Pierrick Lizot

Les rats des îles et les paille-en-queue

Que de rats sur les îlots de Dembeni,
A tel point que des oiseaux, ils détruisaient les nids,
Paille en queue ne faisaient plus de poussins,
Disparaissaient ces beaux oiseaux marins.
Naturalistes de Mayotte, ils s'en sont émus,
Et dans leurs pièges, les rats se sont tus,
Mais vigilance restera longtemps de rigueur,
Pour que reviennent des oiseaux reproducteurs.

Depuis août 2009, « Les naturalistes de Mayotte » dératisent les trois îlots de Dembeni et l'îlot Gombé Ndroumé. A la demande du Conservatoire, cette mission a pour but de favoriser la nidification des paille-en-queue dont les couvées sont dévorées par les rats, estimés à 200 individus par hectare ! Des cages-pièges ont donc été placées sur les trois îlots de Dembeni, tandis que sur l'îlot Gombé Ndroumé, trop escarpé pour la pose de pièges, des produits anticoagulants ont été utilisés, avec beaucoup de précautions vis-à-vis des autres espèces. Bilan: 440 rats ont été pris au piège, ainsi qu'un nombre indéterminé de rats morts empoisonnés. Aujourd'hui, à Pouhou, le plus petit îlot de Dembeni, le rongeur a été totalement éradiqué et 41 sites de nidification ou nids occupés ont été comptabilisés en novembre 2009.



Le petit paille-en-queue, proie des rats

L'éradication est également totale à Gombé Ndroumé. Elle n'est en revanche pas prouvée sur les deux autres îlots de Dembeni. Une veille permettra de limiter les risques de recolonisation des îlots par les rats.

Premier parcours de découverte des zones humides de Mayotte





Quatre placettes rythment le parcours pédagogique

Sur Petite-Terre, à la Vasière des Badamiers, le parcours de découverte des milieux naturels est opérationnel depuis novembre 2010. Les éléments pédagogiques ont été mis en place sur quatre placettes jalonnant le parcours. Le dernier kiosque sera équipé en concertation avec les usagers. Chaque placette est consacrée à l'un des quatre thèmes choisis: la vasière, la mangrove, la faune et les palétuviers. Le contenu pédagogique est ludique, diversifié et propose des textes illustrés, des bandes sonores et des tests de connaissance. Par ailleurs, des ajustements demandés par les partenaires associatifs sont en cours d'expérimentation et plusieurs dalles du cheminement ont été déplacées afin d'améliorer la circulation de l'eau et de la faune marine ainsi que le développement de la mangrove sur le site. En novembre 2010, une étude de douze mois a été lancée, visant à suivre les conséquences de ces équipements sur le milieu naturel. Le sentier est submersible et d'autres ajustements sont nécessaires en raison de l'intensité de la corrosion marine en milieu tropical. Ce parcours pédagogique, ouvert au public de façon permanente, permet à Mayotte de disposer d'un outil de sensibilisation à ces milieux naturels remarquables, fortement menacés par la pression humaine.



Arrière-plage de Moya

Des aménagements mal compris

Les gardes du littoral estiment à plus de 1500 le nombre de pontes de tortues marines chaque année à Moya, site naturel majeur de Petite Terre, mais également site balnéaire très apprécié du public. Promenades du soir, barbecues sur la plage, bruit, bivouac, chasse photo... autant d'activités génératrices de dérangement qui s'ajoutant chaque jour les unes aux autres contrarient les efforts de protection de ces espèces menacées. Dès 2003, le Conservatoire a mis en œuvre un plan d'aménagement consistant à reculer les stationnements à 150 mètres en arrière de la plage, à maîtriser les écoulements générateurs d'érosion et de sédimentation et à créer une zone de détente avec des farés, également en arrière de la plage. La Collectivité départementale de Mayotte, gestionnaire du site, est intervenue en 2010 pour conforter l'aire naturelle de stationnement (en matérialisant les 37 places), pour végétaliser les espaces proches, et refaire les équipements détériorés depuis 2003 : farés, barrière... La piste d'accès en terre et le stationnement ont été recouverts d'une couche de graviers compactés permettant une meilleure stabilité et la limitation de l'érosion. Ce matériau perméable permet l'infiltration des eaux et évite le déplacement de la terre vers la plage. Aucun enrobé n'est prévu. Les associations sont vigilantes sur la protection des tortues et, pendant la phase de chantier, l'inquiétude s'est manifestée quant à une « bétonisation » de ce site naturel. Plusieurs réunions de conciliation ont été organisées avec le Conservatoire, propriétaire, et la collectivité, gestionnaire et maître d'ouvrage pour le compte du Conservatoire.



Vue aérienne de la plage de Moya

Première acquisition de vestiges historiques à Mayotte

Le 18 novembre 2010, le Conservatoire du littoral a signé un acte de vente lui permettant d'acquérir les ruines d'une usine sucrière, sur le site de l'anse Hajangoua. Ces beaux vestiges constituent le premier patrimoine historique et symbolique acquis par le Conservatoire à Mayotte. La première phase de valorisation du site va consister à consolider les hautes cheminées qui menacent de s'écrouler. La commune de Dembeni, le Conseil général de Mayotte et la Direction des affaires culturelles ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet, qui deviendra l'un des rares sites historiques à être valorisé à Mayotte.



Les ruines de l'usine sucrière



La Réunion

ocean-indien@conservatoire-du-littoral.fr
02 62 23 59 63
Responsable Océan-Indien : Catherine Latreille
Chargée de mission : Marie Ly
Adjointe administrative : Nathalie Destremx

Littoral de Trois-Bassins

Une remorque photovoltaïque

Lorsque le Conservatoire du littoral est devenu propriétaire, en 2006, il a fallu gérer la sur-fréquentation et la dégradation des habitats naturels. Côté nature, la restauration écologique du site est en cours, avec un remplacement presque total de la végétation exotique qui avait envahi les lieux par la végétation indigène. Ainsi, en partenariat avec l'ONF, les « zépinards» ont été remplacés par le manioc marron (Scaevola taccada) et le « porcher » (Thespesia populnea). Côté fréquentation, le sentier du littoral a été délimité, une aire de stationnement a été confortée et une unité de restauration mobile, originale et démontable a été permise (toiles amovibles, remorque photovoltaïque...). Au final, ce site sera accessible aux personnes à mobilité réduite et les spectateurs pourront profiter des prouesses des surfeurs depuis un petit amphithéâtre réalisé avec des blocs de basalte. Ces actions ont été possibles grâce aux financements « Territoire de la Côte Ouest », de la Région, de l'Europe et du Conservatoire du littoral. L'ONF accomplit des tournées de surveillance et le TCO a recruté un garde pour l'entretien du site.



Panorama sur la pointe des Trois-Bassins



Le projet d'aménagement de l'aire d'accueil

Un projet écologique sur les gravières de l'étang du Gol

Une quarantaine d'hectares de gravières viennent d'être affectés au Conservatoire, en arrière de l'Etang du Gol ; ce sont des milieux naturels artificiels qui abritent pourtant une biodiversité intéressante. Pour mieux la connaitre, Chloé Dubset, stagiaire du Conservatoire du littoral, participe à l'élaboration du plan de gestion. La commune de Saint-Louis organise d'ores et déjà un chantier d'insertion de 6 mois, au bénéfice de 16 jeunes saint-louisiens. L'idée est de rendre ce site à la nature et aux piétons, en reculant le stationnement des véhicules à moteur. Un passage est prévu pour les personnes à mobilité réduite, qui pourront ainsi accéder aux tables et aux bancs de pique-nique ; le nombre de celles-ci sera augmenté et leur installation concentrée sous les espaces ombragés. La fin des travaux est attendue en février 2011.



L'étang du Gol

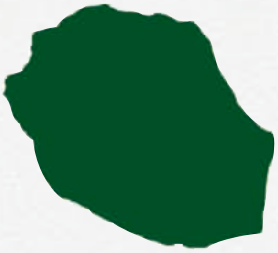

Il faut sauver le bois d'ortie en danger critique d'extinction !



Obetia ficifolia est un arbuste endémique de la Réunion en danger critique d'extinction. Son nom vernaculaire nous rappelle qu'il s'agit d'une plante urticante de la famille des urticacées. C'est la seule plante nourricière du papillon Salamide d'Augustine.

Le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) a produit un plan de conservation en faveur d'Obetia en 2005 et le Conservatoire du littoral a entamé en 2008 une réflexion avec la Communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS), gestionnaire du site, pour identifier et mener à bien les actions concrètes de ce sauvetage. Une demande de dérogation pour réintroduire l'arbuste dans son milieu naturel a été déposée auprès du Conseil National de la Protection de la Nature qui, pour la première fois, a accordé son autorisation à une collectivité territoriale, la CIVIS.

Les encadrants de la CIVIS ont suivi une formation assurée par le Conservatoire botanique en vue de récolter pour la première fois les semences d'*Obetia*. Les plants seront produits dans la pépinière de la CIVIS et seront réintroduits dans leur milieu naturel en 2011. Sur le site de Bois blanc à Sainte-Rose, le Conservatoire du littoral a engagé depuis deux ans une action comparable en faveur de *Hernandia mascarensis,* (le bois blanc), autre arbre endémique de la Réunion menacé de disparition.

Obetia ficifolia



Conservatoire du littoral - Délégation outre-mer
Directeur de la publication Yves Colcombet - **Coordination** Marc Duncombe et Magali Cerles
L'Écho Côtier de l'outre-mer est réalisé par les éditions du Pélican Nautique
62 Kaffa, Anse Marcel, 97150 Saint-Martin. Tél. : 05 90 29 25 70
Rédaction Brigitte Delaître - **Mise en page** Delphine Gavach - **Crédits photos** Conservatoire du littoral, Délégation outre-mer, Autrevue
Toute reproduction, même partielle, des textes ou des images est interdite